



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 08 janvier 2020

Inauguration de l'espace France Services de Châteaulin

Depuis le 1er janvier 2020, 460 structures France Services sont labellisées sur l'ensemble du territoire national.

Ces espaces France Services ont pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics en les accompagnant dans leurs démarches administratives, et en proposant une médiation numérique. Elles disposent de 9 partenaires obligatoires : CARSAT, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, Pôle Emploi, Ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, auxquels peuvent s'ajouter d'autres structures.

Ces 9 partenaires n'assurent pas nécessairement de présence physique dans les espaces France services mais les agents polyvalents de ces espaces apportent directement aux usagers une information et un accompagnement de premier niveau dans leurs domaines respectifs.

L'État apporte un soutien financier par sa participation aux dépenses de fonctionnement (forfait de 30 000 €).

L'État et les partenaires des structures assurent également la formation des agents polyvalents, la mise à disposition et l'assistance à l'utilisation d'outils numériques facilitant la dématérialisation des démarches administratives, ainsi qu'un « back office » de proximité permettant un contact des espaces France services avec un professionnel pour la résolution des cas plus complexes, ou la mise en relation de l'utilisateur avec un point d'accueil spécialisé.

Dans chaque département, des structures ont été identifiées parmi lesquelles des maisons de service au public (MSAP) déjà existantes. La labellisation a été accordée à celles réunissant l'intégralité des 30 critères obligatoires, dont une ouverture minimale de 24 heures réparties sur 5 jours par semaine, l'accompagnement des usagers aux démarches et la possibilité d'être reçu dans un espace de confidentialité, la mesure de leur satisfaction, la formation des agents, la rédaction d'un rapport d'activité et l'organisation d'un comité de pilotage de suivi de la structure.

Ainsi, les structures n'ayant pas été labellisées au 1er janvier pourront être labellisées jusqu'à la fin de l'année 2021, dès lors qu'elles répondront aux critères requis.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr

 @Prefet29

 Préfet du Finistère

Dans le Finistère, 5 espaces France Services ont été labellisées : Quimper, Châteaulin, Brest (Kéréderm et Pontanézen) et Ouessant.

L'espace France Services de Châteaulin a été officiellement inauguré ce mercredi 8 janvier 2020 en présence de Mme Anne TAGAND, sous-préfète de l'arrondissement de Châteaulin et de Mme Gaëlle NICOLAS, maire de Châteaulin et présidente de la communauté de communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay (CCPCP) porteuse du projet.

En complément des 9 partenaires obligatoires, l'espace France Services de Châteaulin propose notamment depuis le 1er janvier, la prestation « conseil en évolution professionnelle des salariés » à destination des salariés du secteur privé et des travailleurs indépendants, ainsi qu'un partenariat avec de nombreux acteurs locaux : mission locale, ADIL, agora justice, CIDFF, CIO, CLIC... permettant de proposer très régulièrement des permanences, ateliers et animations au bénéfice des habitants du territoire.